L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 18 DECEMBRE 1869. 43e année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS :
SAMEDI MATIN, 18 DECEMBRE

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par O. de Fécht, a midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles—Quatre-vingt-huit terrains de prix situés dans le Troisième District et un morceau de terre situé dans le même District et un morceau de terre renfermant 74 terrains.

Par C. P. Gradey & Co., à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, à midi—splendide propriété commerciale, nouvellement bâtie et très occupée ou pour placement. — Vente péremptoire, à l'encan, de quatorze magasins d'épicerie, à trois et quatre étages, bâtis solidement à base de briques et de granite, situés rues Gravier, des Magasins, Poydras, Natchez, Nouvelle-Levée et Commune, occupés pendant nombre d'années et loués aux principales maisons de commerce dans les affaires de tabac, de commissions et de produits de l'Ouest.—Sur-seoir de William Silliman.

Par S. Guinault, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, à midi—deux maisons en briques, l'une à une et l'autre à deux étages et rez-de-chaussée, encoignure Passage de la Bourse et de la rue St Pierre ; et l'autre, encoignure Passage de la Bourse et rue Orléans.

Par G. Valeton, au No 14 de la rue Natchez—200 lots d'huile, fer et riz en vrac. — Aussi, des connaissements, de 5 pipes d'huile, jambons, pore, beurre, huile, graisse, fromage, vins, etc.

Par E. Richard & Co., à leurs salles d'encan, rue Vieille Levée—boîtes, soulliers, bredequins et linge fait.

Par B. J. Montgomery & Co., à leurs salles d'encan, 87 rue du Camp, vente régulière d'un grand nombre de demi-et quarters, jambons, poches, batteries de cuisine, et une fabrique de fils de cuivre. Et aux ventes Nos 219 et 2 Rue Gravier, entre Baronne et Dryades, chevaux, mules, voitures, etc. &

Par J. Dejan Jr., aux écuries de F. Liner, rue Orleans, beaux chevaux de selle et de harnais, seuls et par paires—aussi mules, buggies couverts et découverts, harnais, selles, etc.

Par Francis Fernandez, au No 56 de la rue de Chartres, pres Bienville—marchandises sèches, couvertures de soie, mousseline, serviettes, etc.

Par O. K. Murphy, à 10 heures, au No 47 de la rue des Natchez—un grand choix d'objets variés pour un bel et un plaqué, terrerie, etc.; raisins.

Par Jos. N. Robert—marchandises sèches.

Par Vincent & Co., à leurs salles d'encan, 82 et 84 rue de la Douane — habillements d'hiver, lingerie de flanelles, draperies, parapluies, etc.

Par Jos. Hale à leur salle d'encan, rue Dunane—articles pour un tailleur, lois de, poupées, set ales de fantaisie, marchandises sèches, habillements, etc.

☞ Acheteurs en consignes et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES,
183.....Rue des Remparts.....185

Au Public. Votre attention est appelée sur le grand et bel assortiment d'article et d'utilité et d'ornement dont la vente est annoncée pour aujourd'hui à 11 heures très exacte par E. Murphy, dans sa salle d'encan de la rue des Magasins No 47. Voyez l'annonce à la quatrième page.

THEATRES.

Aujourd'hui, Samedi.

OPÉRA.—L'Africaine.

AMBIGU DE MUSIQUE. — Leah, the Forsaken.

ST CHARLES.—Hidden Hand, et un drame irlandais.

VARIÉTÉS.—M. Owens dans quatre différents rôles.

CRESCENT CITY MUSEUM—Nos 40 et 42, rue St Charles, vis-a-vis l'Hôtel.

L'ABEILLE DU DIMANCHE.

Notre publication demain, un supplément qui nous permettra de donner une plus grande quantité de matières à lire. Notre numéro de dimanche contiendra de nouveaux détails sur l'affaire Trapman, la découverte du Millionnaire caché, un épisode inédit des chasses au lion de M. Rombouval, &c, &c.

CHASSE AUX LIONS.

Nous publierons demain le récit d'une chasse aux lions en Afrique, chasse dans laquelle M. Rombouval a eu la bonne fortune de faire coup double sur deux grands lions.

Le budget de la ville.

SEPT MILLIONS—S'IL VOUS PLAIT.

Nous trouvons par encore le tableau des recettes et des dépenses de l'année 1869, mais nous savons le budget de 1870, et nos lecteurs en connaissent déjà les chiffres principaux par le résumé que nous en avons présenté hier. Cela suffit pour nous donner une idée à peu près exacte de la manière dont nos affaires ont été administrées.

Le total des dépenses pour l'année 1870 s'élève au chiffre modeste de six millions trois cent trente mille cinq cent et tant de dollars, non compris l'accroissement de la police métropolitaine qui est de huit cent et quelques mille dollars, ce qui fera un total de SEPT MILLIONS CENT TRENTE MILLE DOLLARS. Et nous n'avons pas encore tenu de la police métropolitaine des dépenses, nous nous en tenons au montant fixé de l'idée que le Conseil, émue par nos réclamations incessantes, avait pris la sage résolution de se refuser énergiquement à payer plus longtemps la police de M. Warmoth. Illusion de courte durée. Dans le numéro même du journal officiel on s'était complaisamment étendu sur les divers chapitres du budget, nous trouvons un message du maire dans lequel sont contenues quelques chicanes de détail sur divers chapitres de cet assessment, précédées de ce tte observation :

"Il est dû aux contribuables de la ville qui sont forcés par la loi métropolitaine de payer le Bureau et la force de police, qu'on était détaillé sont fournis à la ville, etc."

Comment donc les contribuables *sont ils forcés* de payer cette taxe de guerre imposée par la Législature radicale, si ce n'est par la négligence et l'impéritie que le maire et les Conseil ont apportées dans la défense des droits de leurs commettants. Monsieur le Conway, pour exemple, a t il abandonné l'appel dans l'affaire des mandats métropolitains quand la cause était pour-tendable, comme l'a prouvé la jurisprudence ultérieure de la Cour Suprême ?

Enfin, le budget de SEPT MILLIONS et plus est adopté—c'est un peu plus du double du budget de 1868—, soudons en les mystères. Occupons-nous d'abord du passé.

Dans les dernières figure on lève item de $ [illegible] pour l'intérêt à sept pour cent sur cinq millions d'obligations nouvelles, divisées ainsi : trois millions pour la conversion des billets de ville et DEUX MILLIONS pour la rédemption de la dette flottante.

Arrêtons nous ici. l'aspect de ces millions ..... marie ne paraîtrais pas le *Chalet*, la chose est trop sérieuse.

C'est bien à deux millions que la dette flottante était évaluée en janvier 1869. Or, si elle a été réduite à l'aide d'une émission nouvelle dont nous aurons à payer l'intérêt pendant un nombre d'années indéfini, elle doit être éteinte et nous ne devrions plus en entendre parler.

Alors que signifient les items suivants :

Mandats émis et impayés y compris comptes approuvés au 31 decembre 1869	$1,452,500
Intérêt sur comptes enregistrés à 7 qui est sur jugements à 5 qui	75,000
Total	$1,727,500

La dette flottante était de deux millions, on l'a payée à l'aide d'obligations nouvelles, à 7 qui, et il reste encore une dette flottante de $1,727,500. Ainsi, dans le cours d'une année, les Conseils ont grevé la ville de cinq millions d'obligations à terme, dont l'intérêt ajoute un item de $350,000 au budget des dépenses annuelles, et ils ont trouvé moyen de créer une nouvelle dette flottante de $1,727,500 sur le seu budget de 1869. Nous attendrons impatiemment les rapports du trésorier et du contrôleur pour savoir l'explication de ce déficit.

Au 1er janvier 1869 la dette consolidée et celle des chemins de fer s'élevaient à ..... $ 9,250,396 25

Ajoutons les obligations nouvelles	5,000,000 00
Et la dette flottante actuelle	1,727,500 00

Et nous avons un chiffre de $16,026,896 25 représentant la totalité des dettes de la corporation.

La conversion des billets de ville et de la dette flottante devaient nécessairement grever le budget municipal de l'intérêt des obligations nouvelles, mais cet inconvénient aurait du trouver sa compensation dans le rétablissement de l'équilibre du budget. Rien n'était plus facile que de ramener les dépenses au niveau des recettes. Au lieu d'agir ainsi, on s'y est si bien pris qu'on a creusé un nouveau déficit de $1,727,500 pour 1869 et qu'on nous présente pour 1870 un budget se soldant par un déficit de $2,167,262 — sans compter les $800,000 de la police. On ne saurait mieux formuler un aveu d'incapacité financière.

Il nous semble qu'en présence d'un déficit prévu, le devoir des Conseils était de ramener les dépenses au niveau des recettes. Cette idée ne leur est pas venue un seul instant. Nous trouvons, au contraire presque tous les chapitres considérablement grossis. Nous allons en examiner quelques-uns. Voici les différents items qui composent le chapitre de l'administration municipale :

Salaires des employés de ville	$193,600
Papeterie	15,000
Commissions sur les taxes	15,000
Compensations aux assesseurs	29,400
Salaires des employés du télégraphe	12,870
Honoraires d'avocats et cours	50,000
Bibliothèque	5,000
Total	$320,870

Ce total ne comprend pas les salaires des employés de la Maison de travail, de la Maison de refuge et de l'Asile des fous, ni une somme de $32,000 pour les enquêtes du coroner, ni une somme de $31,270 pour le service du jury.

En comparant les chiffres qui précèdent avec les évaluations du budget de 1868, on trouve une augmentation considérable. Les fournitures de papeterie seules sont arrivées de $6000 à $15,000, et ainsi du reste.

Le chapitre des travaux publics se décompose ainsi :

Drainage	$170,000
Propriétés de la ville	5,000
Ponts des canaux	10,000
Levées	275,000
Ouverture des rues	100,000
Places et promenades	5,000
Marché Hall	80,000
Curage des fosses	4,500
Rues	408,000
Ponts des rues	24,370
Réparations aux wharfs	75,000
Total	$1,556,870

Nous protestons contre de pareilles dépenses, qui sont exagérées de plus des deux tiers. Quatre cent mille piastres pour les rues qui n'ont jamais été plus mal entretenues, cela dépasse la plaisanterie. Qu'on protège la ville contre les inondations, rien de mieux, mais qu'on ne gaspille pas l'argent des contribuables pour des travaux qui ne valent pas plus du tiers de ce qu'ils sont payés.

Le chapitre des intérêts à solder en 1870 s'élève à un total de $1,919,985, y compris une somme de $825,000, due en 1870 sur l'emprunt de un million à 10 pour cent contracté en 1868, croyons-nous.

Enfin, il y a un item de $200,000 pour dépenses éventuelles, comme si déjà chacun des chapitres n'était pas porté à son maximum.

Nos conseillers, n'ayant pas voulu réduire les dépenses pour 1870, nous nous demandons comment ils comptent faire face au déficit qui sera, avec le chapitre de la police métropolitaine, de plus de trois millions de dollars. Vendront-ils encore des obligations municipales à 75 cents à la piastre, comme ils l'ont déjà fait ? En ce cas, il en faudrait pour près de quatre millions, et il faudrait ajouter au déficit du budget un million de plus.

Nous appelons sérieusement l'attention des contribuables sur cette situation. Il faut, à tout prix, arrêter une pareille dilapidation des deniers municipaux ; autrement, malgré ces riches ressources, la ville de la Nouvelle-Orléans se trouvera obérée d'une façon telle qu'elle ne pourra se relever pendant plusieurs générations.

Le moment est venu, je crois, d'utiliser l'expérience acquise : c'est pourquoi j'appuie avec insistance sur la nécessité de commencer immédiatement à construire les bâtiments extérieurs pouvant tenir la mer, pour croiser dans les stations étrangères, protéger notre commerce et faire respecter notre pavillon en toute circonstance. Nous devrons plus attacher à avoir ni ou plusieurs de ces navires dans chaque station étrangère, ainsi qu'une division de réserve. Pour cela il faudra un nombre de dix bâtiments cuirassés. Sans vouloir les construire tous à la fois, je crois que nous devrions commencer par quatre, un pour chacune d'Asie, un pour celle du Pacifique et deux pour l'escadre d'Europe. Les autres viendraient ensuite.

La question de la défense nationale est encore plus importante ; elle touche de plus intimement aux intérêts et à l'amour-propre du peuple tout entier. Dans l'organisation de la marine, il faut pourvoir à la défense des nombreux ports qui parsèment nos côtes, et des fleuves, des baies, etc., sur les rives desquels sont réunies une de nos importantes villes et manufactures.

Nos monitors, je l'ai déjà dit, constituent un moyen efficace de défendre nos rades, mais c'est à la condition qu'ils restent invulnérables. Dès que cette invulnérabilité disparaîtrait, ils deviendraient comparativement inutiles. Nous devons donc nous nous laisser devancer par les progrès de l'artillerie. La plupart des monitors actuels sont capables de porter le surcroît de blindage nécessaire pour leur donner la force voulue, mais ce perfectionnement nécessite ra des dépenses considérables.

EMPLOI DES TORPILLES.

Un autre moyen de défense, efficace mais peu coûteux, a occupé l'attention du gouvernement : je veux parler des torpilles sous-marines. Le terrible pouvoir destructeur de ces engins a souvent été démontré pendant la guerre. Depuis lors, le sujet a été étudié avec grand soin par les officiers de marine détachés à l'Ecole navale.

Par de temps après ma nomination comme chef du département, des expériences ont été faites, d'après lesquelles on a toujours référencement ce moyen de défense à nos côtes et à nos rades. Les torpilles, employées conjointement avec un système de barrage pour les ports et avec les monitors, les forts, et elle pourraient, dans l'état actuel, empêcher l'entrée de nos principales rades, sans permettre à aucune des nombreuses flottes qui pourraient traverser l'Océan pour venir nous attaquer.

FRANCE.

LES PARTIS DANS LA CHAMBRE.

Nous lisons dans la *Patrie* :

L'attention publique se porte en ce moment sur les réunions parlementaires qui ont lieu au Corps législatif.

Voici, à ce sujet, ce qui ressort de nos renseignements :

La première réunion, dite des 116, tenue vendredi, n'a pu aboutir par suite d'une démarcation tranchée—nous ne voulons pas dire une scission—entre deux groupes dont l'un incline plus particulièrement vers l'ancienne gauche, l'autre vers l'ancienne droite.

Le groupe ancien cherche à rallier les députés de la droite reconnaît pour chef ou plutôt pour organe M. Emile Ollivier : l'autre groupe serait plus spécialement sous l'influence de M. Latour-du-Moulin et d'Andelarre.

On lit dans le *Moniteur* :

La réunion des vingt-et-un membres du centre gauche qui a eu lieu aujourd'hui au Corps législatif s'est mise d'accord pour proposer à la réunion des 116 de demain l'interpellation suivante :

"Nous demandons à interpeller le gouvernement sur les retards apportés à la convocation du Corps législatif."

On lit dans le même journal :

Nous recevons de nouveaux détails sur la réunion qui a eu lieu hier dans le 6me bureau de la Chambre.

M. Napoléon Daru a été choisi comme président.

M. Segris a ouvert la séance en proposant de faire appel aux membres de la majorité qui n'ont pas signé l'interpellation des 116, mais qui adhèrent à ses principes.

Il a été décidé ensuite que cette invitation se rait faite par voie d'appel collectif.

La forme de cet appel a donné lieu à la discussion la plus importante de la réunion ; MM. Buffet, de Chambrun, Chevandier de Valdrôme, Cochery, de Lacaze, Kolb-Bernard, Talhouet-Roy, Latour-du-Moulin, Le Hon, Emile Ollivier, Quesné, Segris, etc., y ont pris part.

M. Larroche-Joubert a proposé la rédaction insérée dans la formule de l'invitation: "Empire et liberté", pour bien marquer qu'on se séparait du Manifeste anti monarchique de la gauche.

M. Ollivier a répondu à ceux qui craignaient d'être mêlés dans la majorité, qu'il ne pouvait y avoir aucun doute sur la situation.

"Nous n'appelons, a-t-il dit, que ceux qui adhèrent à nos principes dès lors nous n'avons rien à craindre. Il s'agit seulement de bien dégager nos principes ; nous les avons formulés souvent : pas de révolution et liberté ! Les deux termes sont inséparables ; il se rattachent l'un à l'autre par un rapport étroit de dépendance, puisque la liberté est le seul moyen d'empêcher la révolution.

"Ceux qui ne conçoivent pas le progrès sans une révolution nouvelle, ceux qui ne rêvent que le maintien du gouvernement actuel sans une dictature, ne sauraient loyalement s'unir aux 116."

Après avoir rappelé ces principes, M. Emile Ollivier a recherché ce qu'il fallait faire d'abord pour leur réalisation. Renverser le ministère ? Il ne le pense pas. Il ne suffit plus aujourd'hui que la responsabilité des affaires se trouve entre les mains de la Chambre ; au lieu de renverser il faut reconstituer. Or, comment remplacer le ministère actuel tant qu'une majorité n'aura pas été organisée ? L'œuvre principale est donc de former une majorité solide et puis pour la défense des principes formulés par le sénatus-consulte.

Ce n'est que lorsque cette majorité sera organisée qu'il sera possible de renverser utilement le ministère et de lui donner des successeurs. Si l'on procède autrement, on va droit à une dissolution. Or, la dissolution actuellement serait une mesure révolutionnaire néfaste : elle en retiendrait l'excitation des esprits, empêcherait la confiance et la sécurité de renaître, et elle prolongerait indéfiniment l'état de stagnation et de malaise dans lequel sont les affaires. M. Emile Ollivier a terminé en conseillant l'union, l'oubli des griefs passés. " Nous nous sommes combattus, blessés, a-t-il dit : oublions, oublions pour créer la paix définitive constitutionnel et libéral qui, à droite, servira à contenir la réaction, et qui, à gauche, contiendra la révolution."

M. Josseau a proposé la rédaction qui, après quelques corrections, est devenue définitive. Elle est conçue en ces termes :

"Les membres de la Chambre qui adhèrent aux principes de l'interpellation des 116 sont invités à se rendre à la prochaine réunion. Cette réunion est fixée à demain, à une heure.

La réunion dont il s'agit a eu lieu le 28 novembre.

A une heure, dit un journal, le nombre de ceux qui arrivaient était tel qu'il fallut renoncer à se réunir dans un bureau du Corps législatif. On se rendit dans la salle du trône. On peut évaluer de 180 à 190 le nombre des députés qui s'y trouvaient réunis lorsque la séance a commencé.

Cette séance a été très animée. M. Emile Ollivier en a été le principal orateur. Voici la conclusion de son discours :

"La situation est grave et elle vous impose à tous de grands devoirs. Si la stagnation des affaires, la désordre dans les esprits, l'attente anxieuse, continuent à être la conséquence de la liberté, nous ne tarderons pas à voir se produire contre elle une de ces réactions paniques contre lesquelles aucune bonne volonté ne peut rien. Organisons par la liberté et au profit de la liberté, je n'hésite pas à dire le mot, un parti de résistance.

"Seulement, sachons-le bien, la vraie résistance, ce n'est pas la force matérielle qui l'opère, c'est la force morale. La force morale ne peut être demandée qu'aux représentants de la nation, et les représentants de la nation n'auront toute leur puissance, que si, compactes, unis autour d'une pensée commune, oubliant des dissensions passées, ils trouvent dans leur accord le moyen de résister aux exagérations."

Ce discours a été souvent interrompu par les applaudissements. M. Latour du Moulin y a répondu. Il a soutenu la thèse de M. Keller. Il ne veut pas que le sénatus-consulte soit suivi d'une déception semblable à celle qui a suivi le 19 Janvier.

M Emile Ollivier et ses amis sont occupés à rédiger un programme : ils le proposeront à l'agrément de leurs collègues.

S'il est admis, la nouvelle majorité sera définitivement constituée.

L'EMPEREUR NAPOLEON ET LES RÉFORMES SOCIALES.—*La Liberté* dit tenir de bonne source l'information suivante, dont nous ne nous faisons l'écho que sous réserve :

"L'Empereur comprend que, et les questions politiques occupent la population ouvrière de Paris et des grandes villes, les questions sociales sont les seules qui la préoccupent en réalité.

"L'auteur des *Idées napoléoniennes* et de l'*Extinction du pauperisme* songerait à fai. e de sa *réalisme* bonifie et effectif, et à consacrer à l'application de bien des théories humanitaires une large portion de ses ressources personnelles et même de la fortune privée de son fils. Nous ne tarderions pas à voir mettre à exécution ses idées de l'Empereur, et l'excédant du budget, qui est considérable, serait surtout employé à la réalisation d'améliorations dont profiteraient dans un très bref délai, les classes pauvres.

REPONSE DE LOUIS VEUILLOT.

M. Louis Veuillot répond fort sobrement à l'*interrissement* de Mgr d'Orléans qui le lui avait envoyé avec une lettre assez cavalière :

Permettez qu'au moment de mon départ pour Rome j'aie l'honneur de vous adresser l'Avertissement ci-joint. Mon excuse auprès de vous, c'est que les choses en étaient venues à ce point qu'elles ne pouvaient plus souffrir, et certes, à dire vrai, elles n'avaient pas trop souffert à mon satisfaction, celle de combattre pour la vérité et pour la justice.

Il ne vous déplaira que rien ne vous empêche de discuter cet écrit de préférence même cela à toutes les attaques détournées.

Votre très-humble serviteur,

Pierre Ev. d'Orléans.

M. Veuillot fait l'historique de la haine de Mgr Dupanloup contre *l'Univers*, qui remonte à vingt-cinq années déjà, et déclare que cette haine le troublerait si d'autres évêques ne l'avaient soutenu et encouragé.

Il ajoute, non sans malice, que tous les journaux et recueils où Mgr d'Orléans a mis la main ont sombré — sauf le *Correspondant* — et il propose les édifices où et s'animeng dont s'est servi le prélat comme pier es et arcs-boutés chez qui est en même temps académicien.

C'est un apôtre qui l'a dit : Dieu a livré le monde aux disputes. Plume le rapetasse de vers de quatre sous qui ont pour titre : *Des scandales*.

Il est dit aussi que les bonnes gens s'en battent l'étope de la machine à écrire à points tordus de Wilcox & Gibbs, que les poètes, les orateurs, les théologiens, les philosophes, etc., parlent de son influence sur les intérêts sociaux et sur la destinée de la femme. A vendre par *M. S. Hedrick*, 87 et 118 de la rue du Canal.—☞

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Grande baisse de l'or.

Excitation à New-York.

Le bill de la Georgie amélioré.

Le Canal de Suez

Pas de nouvelles excavations.

Démenti de ce bruit d'après autorité.

Nouvelles européennes.

Londres, 17—Le bruit qui avait couru sur la clôture du Canal de Suez pour y faire de nouvelles excavations est démenti d'après autorité.

Nouvelles de Washington.

Washington, 17 décembre — Le Revenu a touché aujourdhui $353,000.

Le *Star* dit que l'ex-secrétaire Stanton succédera au juge Grier.

Le général Sherman endosse un rapport sur les outrages commis envers les Indiens, d'après lequel un citoyen peut tuer un Indien avec impunité, mais si l'Indien use de représaille il est poursuivi comme criminel et les Etats-Unis en supportent les frais.

Le Président a nommé Amos F. Ackerman avocat de district des Etats-Unis pour la Georgie.

S. L. Withey a été nommé juge pour le 6ème Circuit judiciaire, à la place de Yeoman dont la nomination a été retirée.

SÉNAT. — Rien n'a été décidé sur le bill du Câble.

Le bill de Reconstruction de la Georgie a été repris. Sur motion de William, l'adoption du 14me amendement a été étayée de l'amendement de Morton, de manière que l'adoption du 15me amendement est maintenant à la seule condition requise. Torry, Edmunds et Cookling ont parlé en opposition à l'amendement.

Le Sénat est toujours en séance et probablement y restera jusqu'à ce qu'il en ait fini avec le bill.

Washington, 17.—F. J. Alley, de la Nile-Orléans, et Mlle Anna Storia, de Paris (France), se sont mariés aujourd hui. La président (Grant et le vice-président Colfax assistaient au mariage.

Nouvelles Diverses.

Mobile, 17 décembre — Troisième jour des courses. (Voyez la dépêche anglaise.)

Galveston, 17 décembre — 107 comtés ne donnent plus à Davis qu'une majorité de 1129 Il y a encore 16 comtés qui ont une majorité réunie de 2000. La vote a été si serré qu'il faudra attendre le compte officiel pour décider de l'élection du gouverneur.

La radicaux ont au moins 12 sénateurs d'Etat et environ 30 membres dans à la Chambre.

Wilmington, 17.—Un Allemand, Auguste Loseman, a été frappé à la tête avec un pointe de livres par un nègre. Son crâne est fracturé et l'état du blessé ne laisse aucun espoir. Son fils a tiré sur le nègre et l'a manqué. Le nègre s'est échappé mais il a été bientôt arrêté.

New York, 17. — McFarland a été formellement mis en accusation aujourd'hui, par le grand jury pour le meurtre de Richardson.

Les canonnières espagnoles ont été retenues aujourd'hui par suite de refus de transférer les insulaires anglais sur le bord des navires de guerre. Son état n'indique ni désordre, comme on le croyait.

Chicago, 17—Une lettre datée du 11 décembre de Pékin annonce en ces nouveau sur la situation des affaires au Fort Gary, mais elle dit qu'on craint que dans le cas d'une guerre active entre les insurgés et les Canadiens, plusieurs indiennes de Saskatchewan et des montagnes Rocheuses se joindront aux premiers. Dans la guerre et ne s'arrêtent qu'après l'extermination complète dans l'Amérique britannique, et elles peuvent tenir la guerre aux colonistes sur le sol Américain. Cependant le gouverneur McDougal prépare une expédition.

De la part de ses parents.

Décédée hier, dans sa 3me année, LOUISE FÉLICIE DESMAZILIÈRE, épouse de Victor Dupart. Les amis et connaissances des deux familles, ainsi que ceux de la Société de la Bonne de l'Immaculée Conception et ceux de la Société des Frères Amis, sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu, aujourd hui, à trois heures précises de l'après-midi, de la maison exposé rue Annette, entre Girod et Urquhart

De la part de son époux.

SOCIÉTÉ DES FRANCS-AMIS.

Les membres de la Société ..es Francs-Amis sont informés du décès de leur regretté confrère, LOUISE FÉLICIE DESMAZILIÈRE, épouse de Victor Dupart, qui aura lieu aujourd hui, à trois heures de l'après-midi, de la maison mortuaire, rue Annette, entre Girod et Urquhart.

Les membres de la Société sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à trois heures de l'après-midi, de la maison mortuaire, rue Annette, entre Girod et Urquhart.

Le corps est exposé rue Annette, entre Girod et Urquhart.

Par ordre du Président,
B. WILLARD,
18 déc—1t Secrétaire.

A.—L. G.—D'. G.—A. DE L'U.—

Le Grand Maître de la Loge Fidèle Desmazilière, a l'honneur de vous annoncer la mort de Victor Desmazilière.

Les membres de la Loge sont priés de se réunir en Loge, aujourd'hui, à trois heures de l'après-midi, pour assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, de la maison mortuaire, rue Annette, entre Girod et Urquhart.

Par ordre du T. C. Gd. M. A. CALONGNE.
GABRIEL BARBIER, Sublic. 16 déc—2f

BANQUE D'AMERIQUE.

Nouvelle-Orléans, 16 décembre 1869.

DANS une élection qui a eu lieu hier, ont été nommés Directeurs pour l'année prochaine :

MM. AM. FORTIER, MM. J. J. FERNANDEZ,
W. H. SCHMIDT, F. L. TILTON,
C. J. LEDS, J. J. ADAMS,
D. PAVIE, M. PUIG,
F. MASPERO, C. HERCK,
L. CAULFIELD, ANT. GIRAUD,
DAVID JAMIESON.

et dans une réunion du nouveau conseil de Directeurs, M. AM. FORTIER a été, à l'unanimité, réélu président.

J. E. PASCAL,
Caissier.

17 déc—au 25

Vins fins, Ordinaires, Porto, &c.

65 CAISSES CHATEAU BERNOW,
56 " CANTENAC,
63 " MARGAUX, bouteilles et 1/2 bouteilles.
100 " SAUTERNES,
336 " MARGAUX, bouteilles et 1/2 bouteilles,
50 barriques BORDEAUX VIEUX, QUALITÉ SUPÉRIEURE.
100 " POUR FAMILLES,
100 " ORDINAIRES.

En débarquement de navire WOODSIDE ;
120 barriques BORDEAUX pour familles.
200 barriques VIN DE BANDOL,
50 quarts PORTO.
25 " SHERRY,
150 paniers HUILE en 1/2 bouteilles.
100 caisses OLIVES, CAPRES et CORNICHONS,
20,000 BOUCHONS, pointus, bonne qualité.
A vendre par A. CARRERE & CO,
17déc—1tc No 21, Bienville

Entrepôt de Tapis—No 17 rue de Chartres
A. BROUSSEAU & Co.

RECOIVENT, directement, de manufactures américaines, TAPIS de toutes espèces,
TAPIS CIRÉS, Descente de tables, Descente de lits, NATTES, toutes largeurs, Couvertures de tables et de lits, Paillassons, Tapis de pieds, Tapis de table-toile, dentelles, rose, damas, crins, coutilles, bandes, coutils et matelas, couvertes, &c, qu'ils offrent à bas prix, en gros et en détail.

Société de Bienfaisance Mutuelle de PELICAS.

Séance Spéciale,
Elections des officiers—Et d'un médecin, in., &c., &c., pour l'année 1870, qui aura lieu dimanche 1000 à midi, précis, pour la première fois, dans les nouveaux bureaux, No 25 rue de la Bourse.
Par ordre du Président,
J. L. RABIAC,
16déc—3t Secrétaire.

PERDU,

LE 18 mars 1869, un billet de la valeur de $6,437 60, tiré par Lobit & Chartier, à l'ordre de Achille Morel, échéant le 18 décembre 1869, le paiement en ayant été suspendu, le public est prévenu de ne point négocier le dit billet.
16déc—3f N. VIVES.

PERDU

JEUDI 16, de la rue du Maine au Théâtre de l'Opéra, une grosse jumelle, dite field-glass, troquée. Le rapporter à la rue Conti, No 111, entre Dauphine et Burgundy, et recevra une bonne récompense.
16 déc—

Marrons ! Marrons !

UN débarquement du steamship "Teutonia" venant du Havre—
50 barils Marrons de Savoie, premier choix.
A vendre par
LANATA
18déc—1f Nos 8 et 11 rue Jefferson.

Fruits Secs! Fruits Secs!

25 sacs Amandes de Tarragone, coque tendre.
15 barils Amandes sans coques.
50 barriles Cabirat de Limousin, nouveau.
500 tambours Figues de Smyrne.
200 boîtes Fromage de Gruyère, de Emle. J. Fac.
10 barils Raisins nouveaux de Corinthe.
Assortiment de Raisins en grandes, demi et quart boîtes, etc., etc.—A vendre par LANATA.
18déc—1f 9 et 11 rue Jefferson.

DIVERS.

150 caisses Fruits à l'Eau-de-Vie,
50 caisses Fruits au Jus,
50 barils de Vin Blanc,
25 quarts Sherry,
A vendre par
AMEDÉE COUTERIE,
16déc—3f No 39 rue Vieille-Levée.

CONCLAVE IONIE No 11, S.·. W.·. M.·.

INSTALLATION DES OFFICIERS.

Election des Délégués au Grand Conclave de la Louisiane.

Vendredi soir, 17 1/2 heures, coin Pas sage de la Bourse et St-Louis.

Les Officiers du "Grand Conclave," les membres de l'Ordre en général et particulier-ment les délégués au Grand Conclave *Rien Ne 15* et *Kotekerbacker No 26* sont invités à assister à l'installation.

Par ordre du T. C. Gd. M. A. CALONGNE.
GABRIEL BARBIER, Sublic. 16 déc—2f

Entrepôt de Tapis—No 17 rue de Chartres
A. BROUSSEAU & Co.

RECOIVENT, directement, de manufactures américaines, TAPIS de toutes espèces,
TAPIS CIRÉS, Descente de tables, Descente de lits, NATTES, toutes largeurs, Couvertures de tables et de lits, Paillassons, Tapis de pieds, Tapis de table-toile, dentelles, rose, damas, crins, coutilles, bandes, coutils et matelas, couvertes, &c, qu'ils offrent à bas prix, en gros et en détail.

Société de Bienfaisance Mutuelle de PELICAS.

Séance Spéciale,
Elections des officiers—Et d'un médecin, in., &c., &c., pour l'année 1870, qui aura lieu dimanche 1000 à midi, précis, pour la première fois, dans les nouveaux bureaux, No 25 rue de la Bourse.
Par ordre du Président,
J. L. RABIAC,
16déc—3t Secrétaire.

PERDU,

JEUDI 16, de la rue du Maine au Théâtre de l'Opéra, une grosse jumelle, dite field-glass, troquée. Le rapporter à la rue Conti, No 111, entre Dauphine et Burgundy, et recevra une bonne récompense.
16 déc—

Marrons ! Marrons !

UN débarquement du steamship "Teutonia" venant du Havre—
50 barils Marrons de Savoie, premier choix.
A vendre par
LANATA
18déc—1f Nos 8 et 11 rue Jefferson.

Fruits Secs! Fruits Secs!

25 sacs Amandes de Tarragone, coque tendre.
15 barils Amandes sans coques.
50 barriles Cabirat de Limousin, nouveau.
500 tambours Figues de Smyrne.
200 boîtes Fromage de Gruyère, de Emle. J. Fac.
10 barils Raisins nouveaux de Corinthe.
Assortiment de Raisins en grandes, demi et quart boîtes, etc., etc.—A vendre par LANATA.
18déc—1f 9 et 11 rue Jefferson.

Dissolution de Société.

LA Société existant entre les soussignés, sous la raison de LABOUQUIÈRE, DUPLEIX & Co, a été dissoute aujourd'hui, et MM. Labouquière et F. Springer sont chargés de la liquidation.

M. LABOUQUIÈRE,
LOUIS DUPLEIX,
F. SPRINGER.

Nlle-Orléans, 16 décembre 1869.

LES soussignés ont formé une Société sous la raison sociale LABOUQUIÈRE & SPRINGER : ils continueront les affaires de commission, cédée par le passé.

M. LABOUQUIÈRE,
F. SPRINGER
Nlle-Orléans, 16 décembre 1869. 16déc—3f

BONNE D'ENFANT.

UNE femme de couleur d'un certain âge, bien recommandée, trouvera à se placer pour garder d'enfant en s'adressant au No 173 de la rue Carondelet.
16déc—3f

R. PIAGGIO & CO.,
Escompte Tchoupitoulas et Canal.

EN MAGASIN et en dépôt—
200 sacs Pâtes d'Italie,
18 caisses Sauces de Bologne,
200 paniers Huile d'Olive Puget—quarts, pintes,
500 barriques Vin de Tarragone,
51 Vin rouge, Paul Germain,
200 caisses Vin—marques assorties,
200 " de Bordeaux au jus,
300 quarts de caisses Raisins secs,
100 caisses Fruits à l'eau-de-vie—assortis—T. Cosnard,
50 " " au jus,
20 " de Pêches au jus,
50 barriques Whiskey—marques assorties,
10 " Rhum de Singapore,
10 " Epices,
25 barriques Sherry brandy,
16déc—6f

Cigarettes de la Havane.

REÇU par le steamship LIBERTY, les marques HONRADEZ et FIGARO.
A vente chez
FERNANDEZ & VILLA,
Encoignure Royale et Dauphine.
16 déc—3f

Vins, liqueurs, &c.

EN MAGASIN—
10 barriques vin St-Emilion,
18 " " St-Christoly,
10 " " pour familles,
100 " " pour familles,
10 tierces vin Chianti,
25 caisses muscat de Lunel,
150 " vieux cognac et blanc de fines grandes et demi-bouteilles,
80 " vins de Bourgogne, dite dite
40,000 cigares, bouteilles, diverses couleurs,
Cognac, absinthe, kirsch, fruits à l'eau-de-vie, bourbon, &c., et à vendre par
B. T. WALSHE,
15déc—15m2déc No 16 Rue Toulouse.

PERDU.

Perdu le 18 décembre, un CHIEN terrier, fauve, de taille moyenne.
Dix piastres de récompense seront données à la personne qui le ramènera au Lyon Office, No 138, rue Royale.
17déc—3

N. B. — Je continue à tenir le GANT IMPERIAL en chevreau, dont j'ai l'assortiment complet—chaque paire garantie parfaite ; j'aurai sera rendu aux acheteurs si les gants ne les satisfont pas.
16 déc—

L. HIMBERT,
ENCOIGNURE BOURBON et TOULOUSE,
Charcutier de Paris.

OFFRE à sa nombreuse clientèle pour les jours de Noël et de l'An, un assortiment de charcuteries fines, pâtés de gibier, truffés, galantine, dinde, chapelure, noël &c.

On trouve aussi tous les soirs du théâtre, à chaque entrée, un assortiment de petits pâtés chaux truffés et aux huîtres, sortant du four ; plus, un punch au champagne